

POUR LE MAINTIEN DES PETITES ÉCOLES ET DES PETITS COLLÈGES DE PROXIMITÉ

Depuis des années, nous argumentons pour convaincre des bienfaits de la petite école, et de plus en plus, ces écoles sont menacées.

- Là où les effectifs baissent, on parle de les supprimer, ou d'imposer des regroupements avec récupération de postes.
- Là où les effectifs augmentent, on peine à ouvrir des classes en privilégiant plutôt soit des regroupements, soit une diminution de l'accueil en maternelle.
- Là où des regroupements existent, on en arrive à proposer le regroupement de regroupements.

Ajoutons le prétexte des remplacements, des intervenants en langues, mais aussi la persistance de l'image archaïque de la classe à cours multiples... et voilà autant de mauvaises raisons budgétaires aussi bien qu'idéologiques, qui amènent les Inspecteurs d'Académie à considérer, dans beaucoup de départements, les écoles rurales comme un réservoir de postes à récupérer.

Projet après projet, le Ministère essaye, sous couvert de regroupements ou de mises en réseaux, de supprimer celles de moins de 3 classes.

Nous n'acceptons pas que soit réduit à néant l'effort de tous ceux qui œuvrent pour une école de proximité et de qualité, à taille humaine. La question du maintien des écoles, de toutes les écoles y compris les plus petites, doit être une priorité nationale contre toute politique à courte vue (« récupérer » un poste), toute démagogie (le « pôle scolaire moderne »), voire tout mensonge (les élèves de classe unique sont « sacrifiés »).

Nous voulons pouvoir poursuivre les projets en cours, durables parce que de qualité !

- **Notre conception des réseaux passe par des solutions imaginées et mises en place par les gens de terrain**, et correspondant réellement à des volontés et des besoins locaux, plutôt qu'un énième *dispositif* supposé être valable partout.
- **Nous souhaitons que les réseaux existants bénéficient de l'aide de l'administration à tous les niveaux**, et que soient favorisés les rapprochements de personnes et de personnels souhaitant travailler ensemble (enseignants, parents, élus...).
- **Nous demandons qu'en tout état de cause, les réseaux mis en place demeurent "gérables" et à taille humaine**, qu'ils en respectent tous les acteurs, adultes et enfants, et que l'on arrive enfin à voir dans les plus petites écoles non pas des obstacles à la *rationalisation* de la pédagogie et des dépenses d'enseignement, mais - autant qu'ailleurs - des lieux de réussite, et dont les formes, souvent originales, sont une richesse pédagogique et sociale à cultiver.

Non, les petites écoles ne sont pas archaïques !

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux travaux, dont ceux du ministère lui-même (DEP), récemment confirmés par l'Observatoire École et Territoires, montrent que les enfants réussissent aussi bien – voire mieux – dans les classes à plusieurs niveaux.

Le mélange des âges, l'espace, le nombre d'enfants, le cadre de vie sont des conditions déterminantes dans la réussite des élèves. Souvent, l'engagement des enseignants et des élus, en ont fait de véritables lieux d'innovation pédagogique.

Non, les petites écoles ne coûtent pas plus cher à la collectivité !

Les travaux d'Alain Mingat (Iredu de Dijon) ont montré que regrouper les écoles et augmenter les dépenses de transport revient aussi cher à la collectivité que garder le tissu scolaire de proximité. C'est l'État qui fait des économies au dépens des collectivités locales.

Une fois les écoles regroupées, les frais de scolarisation demandés aux communes qui n'ont plus d'écoles dépassent largement les frais d'entretien et de fonctionnement.

Oui, les petites écoles maintiennent le lien social !

La taille des écoles facilite les relations entre les élèves, leur permet d'acquérir une plus grande autonomie et d'apprendre à vivre dans un groupe à leur mesure. Les phénomènes de violence y sont rares.

Enseignants, élus, parents y trouvent un cadre propice au dialogue et à leur partenariat.

Dans un milieu rural de plus en plus recomposé (nouveaux arrivants, mélange social), l'école du village reste un lieu privilégié de la rencontre et du lien social.

FNER : bref historique

- 1992 : création de la Fédération Nationale pour la Défense et la Promotion de l'École Rurale
- 1993 : colloque à Crozon dans le Finistère « École rurale, École nouvelle »
- 1995 : colloque à Autrans « École rurale, Communication et Technologies nouvelles »
- 1997 : colloque à Poitiers « École et territoire dans les banlieues et les campagnes »
- 1998 : participation à la Commission Lebossé qui développe l'idée de réseau d'écoles rurales
- 1999 : la FNDPER devient FNER (Fédération Nationale pour l'École Rurale)
- 2000 : appel pour le maintien de l'école de proximité
- 2003 : journées d'été de Thiézac (15) : où en est l'École rurale
- 2004 : rencontres de Jabreilles (87) sur les réseaux d'écoles
- 2005 : les rencontres de Rochefort-Montagne (63) ont permis de faire le point sur l'école rurale en France et en Europe.
- 2005 : lettre commune FNER/SNUIPP/SE/SGEN/AMRF sur la formation des enseignants (pratique professionnelle en école rurale)
- 2006 : rencontres de Marcq (78) : ébauche d'un véritable projet pour l'école rurale
- 2007 : rencontres de Sambin (41) : être parent en milieu rural
- 2009 : colloque de Chamalières (63) : Réussir aussi à l'école rurale !

FNER : présentation

La Fédération Nationale pour l'École Rurale est **composée d'associations (régionales, départementales, locales), de correspondants locaux et de particuliers.**

Son originalité tient à ce qu'elle regroupe **des enseignants, des élus, des parents, des amis de l'École, des chercheurs**, qui sont quotidiennement en prise directe avec le monde rural et les écoles rurales.

La FNER a ainsi des contacts dans une quarantaine de départements.

Elle est indépendante de tout mouvement politique, confessionnel ou syndical.

Un coup de main,
un conseil,
une info...
apporter son grain de sel,

- un site :

<http://ecole-rurale.marelle.org>

- une liste de diffusion
(s'inscrire au secrétariat ↓)

• Si vous souhaitez adhérer à la FNER (à titre individuel ou pour le compte d'une association)...

Nom de l'association :	Année :	
Nom de l'adhérent ou du responsable :		
Adresse :		
Téléphone :	Fax :	Adresse électronique :
Montant de l'adhésion* :	Réglé le :	en espèces / par chèque (à l'ordre de : FNER)
Signature :		

*- individuelle : 15 euros, cotisation de soutien : 20 euros ;
- pour les associations : 30 euros, cotisation de soutien : 50 euros.

- *adhésion individuelle : 15 euros ,
cotisation de soutien : 20 euros ;
- pour les associations : 30 euros,
cotisation de soutien : 50 euros.

Si votre adresse est erronée ou a changé, ou bien si vous ne souhaitez plus recevoir d'information de la FNER, contactez le secrétariat : Michel BARON - 14, route de Pontlevoy - 41400 VALLIÈRES LES GRANDES - tél. : 02-54-20-91-35 - baronmi@wanadoo.fr

• à renvoyer à : Alain MESNAGE - Grand Vaud, 87370 JABREILLES LES BORDES